

### Durée

Mars 2013 - Avril 2020

### Budget

1,03 M€

### Objectif

Contribuer à la réduction de la mortalité et morbidité maternelle, néonatale et infantile au Sénégal.

### Chiffres clefs

- Taux de mortalité de 44 pour 1 000 naissances dans la première année
- 4 professionnels de santé /10 000 habitants (norme OMS : 23/10 000 habitants)

### Partenaires financiers



### Partenaires opérationnels

Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal et ses services décentralisés, les autorités locales, les réseaux d'organisation à base communautaire.



### CONTEXTE

Au Sénégal, de nombreuses femmes meurent des suites de leur grossesse ou de leur accouchement. Parmi les principales causes, on note : la méconnaissance des symptômes de complications obstétricales, la faible qualité des soins prodigués (compétences/équipements), le retard dans la décision de consulter et l'éloignement des structures de santé. Cette situation impacte également la survie et le développement des enfants en bas âge. La couverture en soins materno-infantiles est garantie sous deux conditions : l'existence d'une offre adéquate et de qualité, et l'accès à cette offre. Que ce soit en termes de quantité ou de qualité, le Sénégal souffre d'un manque de ressources humaines. Le personnel est inégalement réparti sur le territoire : les sages-femmes manquent cruellement en zone rurale, rendant d'autant plus infranchissables les barrières à l'accès aux soins des populations isolées.

### ACTIONS

L'utilisation d'un mode d'apprentissage mixte (e-learning et tutorat) et l'accessibilité d'un enseignement de qualité certifiant sont les deux pierres angulaires du projet. Le e-learning agit comme un accélérateur, permettant de s'affranchir des contraintes géographiques, de maintenir en poste les personnels soignants déjà en activité, de faciliter la mise à jour du contenu de formation et d'optimiser les coûts.

Le PRECIS permet de déployer un dispositif technologique national et régional de formation numérique, des supports pédagogiques adaptés aux besoins identifiés et une équipe pédagogique pour la formation des sages-femmes et infirmiers d'Etat. Afin d'assurer la formation, 14 centres e-learning ont été équipés en matériel informatique à travers le pays et les étudiants et tuteurs disposent de clés USB et 3G assurant l'accès permanent aux contenus de la plateforme en ligne.

Le PRECIS est mis en œuvre sous l'égide de l'OOAS (Organisation Ouest Africaine de la Santé) et dans le respect de sa politique d'harmonisation des formations des personnels de santé de la sous-région. Il repose également sur une étroite collaboration avec les autorités nationales et locales, avec qui les curricula de formation sont élaborés, pilotés et supervisés en fonction des priorités identifiées.

### RESULTATS

- 1ère cohorte (2014 – 2015) : 165 étudiants diplômés lors d'une cérémonie organisée le 2 septembre 2016 sous la présidence de la ministre de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal.
- 2ème cohorte (2016 – 2017) : 261 étudiants admis lors de l'examen final en avril 2017 (149 infirmiers et 112 sages-femmes).
- 3ème cohorte (2017 - 2018) : 448 étudiants en cours de formation



[Nous soutenir](#)



[Nous contacter](#)